

Modalités de validation

1. Module/Intitulé :

International-Vivre avec une maladie chronique autour du monde EE (INF-OPT IVMC EE)

2. Informations générales :

Filière :	Soins infirmiers
Année académique :	2024-2025
Responsable module :	Marina Canepa Allen
Code :	S.SI.370.1941. F.23
Type de module :	Module optionnel obligatoire
Organisation temporelle	☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☐ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps ☐ Autre :

3. Axes : 2 et 3

4. Compétences :

Rôle de promoteur.trice de la santé : Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patient-es/client-es, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé. En identifiant les besoins de santé des populations (Eb3) ; En favorisant l'empowerment des patient-es/client-es et en défendant leurs droits (Eb1) ; En soutenant les patient-es/client-es dans la gestion de leur santé (Eb3) ; En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2) ; En tenant compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins et du système de santé (Eb1).

Rôle d'expert.e : Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination. En établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients/clients/proches (Ab6) ; En adoptant une attitude empathique, bienveillante et non jugeante (Ab6) ; En respectant la dignité de la personne et les principes éthiques de la profession (Ab1 et Ab3) ; En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3).

Rôle de collaborateur.trice : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins. En exerçant son leadership infirmier dans la collaboration interprofessionnelle (Cb3) ; En accompagnant, soutenant et guidant les membres de l'équipe intra professionnelle (Cb2) ; En soutenant le point de vue des patient-es/client-es dans la prise de décision partagée (Cb3).

Rôle de communicatrice.eur : Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient-es/client-es, les proches et les professionnel·les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques. En considérant les patient-es/client-es comme des partenaires (Bb1) ; En adaptant la communication à la situation des patient-es/client-es (Bb4) ; En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4).

5. Apprentissages critiques :

- Identifier les facteurs qui influencent la trajectoire de la maladie chronique auprès de personnes soignées dans des contextes géographiques et culturels différents.
- Intégrer l'approche transculturelle afin d'offrir des prestations de soins centrées sur la Personne et respectueuses de la diversité.

6. Intentions du module et modalités pédagogiques principales :

Ce module vise à approfondir l'analyse des trajectoires de maladies chroniques dans une perspective globale, en mettant en évidence les facteurs culturels, sociaux, économiques et politiques qui influencent l'accès aux soins et l'expérience des personnes concernées dans divers contextes géographiques. Une attention particulière sera accordée aux défis rencontrés par les personnes vivant avec le VIH à l'échelle internationale. Les étudiant.es seront amené.es à intégrer une approche transculturelle dans leur pratique afin de développer des compétences favorisant des soins centrés sur la Personne et respectueux de la diversité. L'accent sera mis sur l'adaptation des pratiques soignantes aux spécificités culturelles et aux besoins des patient.es, en tenant compte de leur environnement et de leur parcours de vie. Pour atteindre ces objectifs, une approche pédagogique active et interactive sera privilégiée. L'apprentissage s'appuiera sur l'analyse de vignettes cliniques illustrant des situations de soin concrètes, des échanges avec des personnes concernées et des professionnel.le.s de santé, ainsi que des ateliers de réflexion et d'analyse. Ces activités seront complétées par des apports théoriques visant à structurer les connaissances et à nourrir une réflexion critique sur les enjeux du soin dans un monde globalisé.

7. Activités d'évaluation des apprentissages :

a. Activités d'évaluation formatives :

- i. Etude de cas
 - Rétroaction : Rétroaction par les pairs
- ii. Auto-évaluations
 - Rétroaction : Rétroaction orale par les enseignants
- i. Exercices
 - Rétroaction : Rétroaction orale par les enseignants

b. Activités d'évaluation sommatives :

	Activités d'évaluation 1	Activités d'évaluation 2
Évaluation Initiale		
Modalité :	Dossier écrit	
Date :	27.06.2025	
Compétences évaluées :	Rôle d'expert.e Rôle de promoteur.trice de la santé	
Ressources mobilisées :	contenus des cours, analyse de situations, auto-évaluations, discussions entre pairs et échanges avec les expert.es tout au long du module ; expérience de l'étudiant.e durant les formations pratiques.	
Rétroaction :	Retour écrit	
Evaluation par :	Les enseignants du module	

Forme et consignes de réalisation

Le dossier écrit réflexif est rédigé individuellement et comporte trois pages, sans prendre en compte la page de titre, la table des matières et les références.

À partir des apprentissages réalisés durant les cours, ateliers et autres activités du module, l'étudiant.e procède à une analyse écrite de sa progression dans des compétences de deux rôles (rôle de promotrice.teur de la santé et rôle d'expert.e) et identifie une situation professionnelle dans laquelle un transfert des compétences acquises est possible.

L'étudiant.e décrit de manière précise les activités d'apprentissage concernés (contenu, moment d'un cours, discussion, rencontre...) ; argumente comment ces éléments lui ont permis de progresser dans le développement des compétences du rôle concerné ; met en évidence ses forces et ses limites.

L'étudiant.e décrit comment il-elle pourra transférer les apprentissages acquis (compétences, connaissances et habilités) dans la pratique professionnelle (une situation de pratique professionnelle est explicitée).

8. Remarques¹ :

--

9. Remédiation et répétition :

	Activités d'évaluation 1	Activités d'évaluation 2
Remédiation		
Modalité :	Dossier écrit	
Date :	29.08.2025	
Répétition		
Modalité :	Dossier écrit	
Date :	Semaine 7 (2026)	

10. Notation du Module

Calcul et pondération :

Barème

A	19-20 pts
B	17,5-18,5 pts
C	15,5-17 pts
D	13,5-15 pts
E	12-13 pts
Fx	10-11,5 pts
F	<10 pts

11. Module court : ☐ validation des acquis

¹ HESAV soutient l'inclusion et l'intégration des étudiants aux besoins spécifiques dans la mesure de ses possibilités. Les demandes d'aménagements pour les examens sont à déposer sur DOSA HESAV à la rentrée académique. *Conf. Dispositions institutionnelles*